

# Prolongation Ecole d'Application du service de santé militaire de Libreville Pour la formation d'élites africaines en médecine



La première dame coupant le ruban symbolique sous le regard du chef de l'Etat et du ministre de la Défense nationale.



Ici le chef de l'Etat dévoile la plaque commémorative.

Photos DR

F.M.MOMBO  
Libreville/Gabon

hautes autorités du pays par la construction de l'Hôpital d'instruction des armées Omar-Bongo-Ondimba (HIAOBO) et l'amélioration du système de la médecine militaire dans notre pays. Elle trouve sa source dans les liens de coopération et d'amitié entre la France et le Gabon.

En effet, la modification du cursus des études médicales en France ne permettant plus aux médecins militaires étrangers de suivre les cours au célèbre Val-de-Grâce, à Paris, il a paru nécessaire de créer, dès 2004, une école d'application à vocation régionale en Afrique, a renseigné le ministre de la Défense nationale. «Son implantation au Gabon s'explique par l'existence d'un hôpital d'instruction des armées moderne pour appuyer l'enseignement théorique par des stages cliniques et de l'expertise du Gabon en matière de projection du Gabon au travers de l'hôpital mobile



Le chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba a inauguré l'Ecole d'application de santé militaire en présence de plusieurs personnalités dont l'ambassadeur de France au Gabon, Jean François Desmazière.

et de son implication dans le soutien santé de la force africaine en attente », a déclaré Pacôme Rufin Ondzounga. Sur le plan géopolitique, la paix et la stabilité dont jouit le pays sont des facteurs qui ont milité pour le choix du

Gabon, qui abrite déjà le siège de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). La création de cette école repose sur la base d'une convention signée le 8 octobre 2008 fixant les obliga-



La cérémonie inaugurale a été faite en présence des élèves de la deuxième promotion interafricaine de cette institution.

tions gabonaises en matière d'infrastructures, d'hébergement et d'équipements et les obligations françaises en termes de support général des élèves, d'alimentation et d'instruction. Le corps en-

seignant, constitué de plus de dix professeurs agrégés et d'une douzaine de médecins spécialistes, dispensera des cours de haut niveau aux élèves des différentes promotions.

L'ECOLE d'application du service de santé militaire de Libreville (EASSML), inaugurée le lundi 23 mai 2011 par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, en sa qualité de chef suprême des forces de défense et de sécurité, est appelée à être un véritable pôle d'attraction pour les médecins militaires et quelques externes nationaux et africains en quête de spécialisation. Cette structure d'enseignement supérieur médico-militaire vient renforcer la dynamique de développement impulsée par les plus



C'était en présence de plusieurs personnalités dont les présidents des corps constitués et du maire Jean-François Ntoutoume Emane (extrême gauche).



Le couple présidentiel lors de la visite des locaux.

## Anniversaire



En ce jour exceptionnel où la sagesse et la grandeur d'esprit sont totalement en toi VKB. Nous t'aimons et nous savons que nous allons encore t'aimer davantage malgré les obstacles. L'amour que nous avons pour toi est une force qui résiste contre les turpitudes de la vie. Joyeux anniversaire. Ton épouse, tes enfants, petits-enfants, beaux-frères et belles-sœurs.

## ET AUSSI...

### Le programme académique

LE programme de l'année universitaire dure neuf mois et comporte 300 heures de cours théoriques, des stages hospitaliers, des gardes aux urgences et des manœuvres médico-militaires. L'enseignement médical s'articule autour de trois modules : médecine de prévention et épidémiologie (15 h), blessé de guerre (30 h partagées entre la chirurgie de guerre (22 h), la logistique opérationnelle (4 h) et la défense contre les armes NRBC (4 h) et, enfin, la médecine d'urgence (26 h). L'enseignement médico-militaire, quant à lui, prend en compte des modules de médecine d'unité (40 h) dont la traumatologie (19 h), la médecine du sport (5 h), la chirurgie spéciale (6 h), la psychiatrie en unité (4 h) et l'organisation et fonctionnement du service médical d'unité (SMU, 10 h). A ce module s'ajoutent l'hygiène (8 h), médecine d'expertise (8 h) et le médico-administratif/médico légal (15 h).

Enfin, les enseignements complémentaires sont composés de trois modules : médecine de catastrophe (18 h), médecine humanitaire et actions civilo-militaires (10 h) et culture générale et militaire (8 h). Cette année, les dix-neuf stagiaires de la deuxième promotion interafricaine venant de quatorze pays (Côte d'Ivoire, Gabon, Togo, Burkina Faso, Tchad, Niger, Congo, Bénin, Cameroun, Mali, République démocratique du Congo, Centrafrique, Madagascar et Guinée Conakry) vont occuper des locaux flamboyants neufs construits sur une superficie de 4 000 m<sup>2</sup>. On dénombre six salles de cours et de séminaires, une salle multimédia, une salle polyvalente, une bibliothèque, un salon d'honneur, un restaurant, une cuisine intégrée, une buanderie, trente-six chambres et quatre appartements privatifs pour les officiers professeurs.